

APPEL À CANDIDATURES

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL DE DM (LÉGISLATURE 2026-2030)

Dans le cadre du changement de législature en juin 2026, DM est à la recherche de personnes motivées, prêtes à mettre leurs compétences au service de la mission de l'association.

PROFILS ET REPRÉSENTATIVITÉ

Nous portons une attention particulière aux enjeux suivants :

- Représentativité des différentes Églises romandes
- Équilibre des genres et des générations
- Pluralité des parcours professionnels et des compétences, notamment dans les domaines suivants :
 - finances et contrôle de gestion
 - gestion et valorisation immobilières
 - management associatif et gouvernance
 - théologie et vie d'Église.

ENGAGEMENT ET PARTICIPATION

Être membre du Conseil, c'est :

- participer à la fixation des orientations stratégiques de l'association DM,
- exercer la responsabilité de l'approbation du budget, des comptes et du rapport d'activités,
- contribuer à une gouvernance collégiale et responsable
- s'engager dans un travail d'équipe au service d'un projet porteur de sens.

Les fonctions sont exercées à titre bénévole. Un remboursement des frais (par ex. transport) est possible pour les personnes qui le souhaitent. Les séances ont lieu une dizaine de fois par année, généralement en présentiel dans les bureaux de DM. Quelques séances par année peuvent avoir lieu par visioconférence. Une participation constante aux séances est requise, ainsi qu'au Synode missionnaire (deux samedis par année).

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ.E ?

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer **une lettre de motivation et un CV** à Patrick Felberbaum, président du Conseil : conseil@dmr.ch, qui se tient également à disposition pour toute information supplémentaire.

Délai de candidature : 20 mai 2026

Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur des engagements variés et dynamiques.

www.dmr.ch